

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Trois mois : 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c.
Réclamations... 30

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

20 Novembre 1882.

Chronique générale.

Cent vingt-deux députés farouches de la majorité républicaine se sont donné, samedi, le malin plaisir de condamner à mort des ministères déjà trépassés.

Cette exécution, qui a témoigné chez ses auteurs d'un singulier oubli du respect de la mort, a été précédé d'un fort petit débat dont la chicane intransigente a fait presque tous les frais.

M. Fallières a bien voulu justifier le ministère Freycinet, coupable d'avoir aidé à la scordine une entreprise patriotique mais « clérical ». MM. Jules Roche et Clémenceau ont dénoncé le caractère, à leur avis irrégulier, de l'allocation accordée à M. Lavignerie. Puis, par 334 voix contre 122, la Chambre a repoussé l'ordre du jour de blâme proposé par l'extrême gauche.

De cette misérable discussion se dégage un enseignement peu flatteur pour le patriotisme républicain. Un illustre archevêque est nommé par le Saint-Siège, sur les instances de notre gouvernement, administrateur apostolique de la Tunisie. Il se trouve en face d'un clergé italien hostile à notre influence, auquel il se propose de substituer peu à peu un clergé français. Il consacre à cette œuvre patriotique toutes les ressources dont il peut disposer, et fait ensuite appel au budget de la France.

Le gouvernement reconnaît l'importance politique qui s'attache au succès d'une telle entreprise. Il sollicite le concours de la commission du budget. Ce concours lui est refusé.

Que fera-t-il ? Portera-t-il sa réclamation devant la Chambre ? Demandra-t-il un crédit supplémentaire ? Non, il craint d'encourir l'accusation de cléricalisme. M. de Freycinet écrit à M. Humbert, ministre

de la justice et des cultes, pour lui demander cette somme de 50,000 fr. qu'il n'ose réclamer du Parlement. C'est en cachette que le cabinet accorde son appui à M. l'archevêque d'Alger.

Et lorsque, quelques mois plus tard, la question est incidemment portée devant la Chambre, c'est à qui déclinera la responsabilité d'un acte essentiellement patriotique. On se renvoie la redoutable accusation d'avoir favorisé les intérêts de la France au détriment de l'Italie. On chicane sur les dates. On discute à perte de vue sur la valeur d'un procédé financier. Des énergumènes injurient l'éminent cardinal convaincu d'avoir, avec un patriotisme admirable, entrepris la conquête pacifique de la terre arrosée du sang de nos soldats. Et, à l'heure du vote, il se trouve, dans une Chambre française, 122 députés pour blâmer cet illustre patriote, pour condamner le timide appui qu'il a trouvé au sein du gouvernement, pour protester contre lui au nom des intérêts de la libre-pensée. Quelle honte !

On se souvient, lorsque l'expédition de Tunisie fut terminée, de l'attitude hostile prise par l'Italie à l'égard de la France, attitude d'autant plus inquiétante que, nous le savions fort bien, l'Italie était poussée par de plus puissants ennemis de la France.

Pendant ce temps-là, que faisait l'archevêque d'Alger ? Nommé vicaire apostolique à Tunis par le souverain Pontife qui, en cette occasion, nous donna un grand témoignage de sympathie, M. Lavignerie dépensait près d'un million de francs, en Tunisie, pour la propagande de l'influence française.

Cet argent provenait soit de la générosité des catholiques, soit de sa fortune particulière, car, on ne saurait trop le répéter, M. Lavignerie, qui possédait une grande fortune personnelle, l'a presque entièrement dépensée pour les intérêts du nom français.

M. Grévy, en donnant au vénérable prélat la barette cardinalice, eut le bon goût de rendre hautement hommage à ce missionnaire de notre drapeau.

M. de Freycinet, dont le gouvernement ne nous fut certes pas sympathique, avait compris combien étaient utiles à l'influence française les œuvres du vicaire apostolique.

M. Lavignerie fit des choses merveilleuses dans la Régence, grâce à son activité et à sa générosité ; dès les premiers jours qui suivirent la conclusion de notre expédition, il avait déjà créé deux écoles à Sfax et à Bizerte, dans lesquelles il réunissait tous les orphelins et indigents, sans choisir, acceptant les indigènes, les Italiens, les Maltais. Et à toute cette génération de nationalités diverses, il apprenait le respect de la France.

S'explique-t-on que M. de Freycinet n'ait pas refusé à un si chaud et utile allié une misérable somme de 50,000 francs pour compléter son œuvre patriotique ?

Mais, s'il ne l'avait pas fait, il eût commis une faute énorme ; il eût agi contre les intérêts de la République.

Le Temps donne les détails suivants sur une conversation politique qui a eu lieu la semaine dernière au déjeuner de l'Elysée :

M. Grévy, à un certain moment, porta la conversation sur le discours que M. Andrieux avait précédemment prononcé la veille à la Chambre à propos du budget des cultes. M. Grévy exprima franchement son opinion à l'ex-préfet de police sur les déclarations qu'il avait portées à la tribune. Le chef de l'Etat, si nous sommes bien informés, dit qu'il ne pouvait qu'approuver ce qu'avait dit M. Andrieux de la nécessité d'observer une attitude plus conciliante à l'égard du clergé et des catholiques, et que c'était d'une sage politique ; mais M. Grévy ajouta qu'il ne pouvait en dire autant de la partie du discours de M. Andrieux relative à l'exécution des décrets. A ce propos, le Président ajouta que si on avait pu, comme lui-même, regarder autrefois l'article 7 comme inopportun et impolitique, on ne pouvait méconnaître que l'exécution des décrets était d'une nécessité politique, étant donnée l'attitude des congrégations.

Nous lisons dans le Nouvelliste du Tarn :

« Il y a quinze jours, M. Constans assistait à une grande réunion de francs-maçons de Toulouse, dans la salle de la loge maçonnique, et prononçait un discours dans lequel il déclarait qu'il était libre-penseur et grand ennemi du prêtre.

« C'est moi, dit-il, qui ait fait crocheter les couvents et jeter brutalement à la rue les membres des congrégations religieuses. Je m'en fais gloire, et il n'a pas dépendu de moi que les couvents de femmes ne fussent crochétés en même temps. Ce sont mes collègues qui m'en ont empêché, mais cela viendra. »

Or, ce même Zéphyrin Constans s'étant rendu quelques jours après dans l'Aveyron, à son château de Sembel, canton de Ville-neuve, arrondissement de Villefranche, a assisté deux ou trois dimanches de suite dévotement à la messe, à l'église de Sainte-Croix, sa paroisse.

Faut-il croire qu'il a été touché subitement de la grâce ? Ce n'est pas probable. C'est donc par hypocrisie, afin de tromper sur ses sentiments irréligieux les honnêtes paysans de sa commune.

Un pareil acte de tartuferie peut être très-républicain, mais il n'est pas honnête.

LA POLICE.

Plusieurs journaux de Paris ont reçu et publié la note suivante :

« A la suite d'un vol important qui vient d'être commis au Palais-Royal, le syndicat des commerçants du Palais-Royal, réuni d'urgence en séance extraordinaire, a décidé la création d'un service spécial de gardiens de nuit, payés et habillés à l'aide d'une cotisation fournie par les négociants mêmes.

« Nous applaudissons vivement à l'initiative prise par le syndicat du Palais-Royal, et nous ne doutons pas que, si elle était imitée dans d'autres quartiers, on n'arrivât à nous débarrasser bientôt des mal-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

CLAUDE DE CHANDENEUIL

(Suite et fin.)

CHAPITRE XXI

Ce projet d'union agité, rompu, le départ de Lucy sans promesse de revoir, sans désir de retour, laisseront la Joliette sous une impression de malaise, que toute la gaieté de Jeannine, que toute l'activité de Jacques ne parvenaient pas à accorder.

Geneviève, qui dépérissait un peu chaque jour, le ressentait visiblement.

Placiel lui-même en semblait atteint, quoiqu'il ne fut que l'hôte intermittent de Fontenay-sous-Bois.

Sa préoccupation prit des proportions assez grandes pour que Geneviève se permit de l'en parler doucement.

— Qu'avez-vous ?... Les malades préfèrent-ils les empiriques ou le magnétisme à votre savoir ? lui demanda-t-elle un soir en se promenant avec lui sur la terrasse.

— J'ai trop de malades, répondit-il en s'efforçant de sourire, m'y mettent pas de discrétion.

— Sont-ils des créanciers insolvables qui menacent l'équilibre de votre budget ?

— Je suis trop riche pour un homme seul. C'est honteux : Je thésaurise !

— Prétendez-vous à l'Académie des sciences ?

— Je ne prétends qu'au bonheur, Geneviève, fit-il d'une voix profonde.

Elle tressaillit.

— Ne l'avez-vous pas ?

— Je l'attends toujours.

— Je vous l'ai offert déjà... autrefois... souvenez-vous ?

— Je me souviens. Mais votre amitié faisait fausse route. Aujourd'hui, comprenez-moi mieux.

— A quoi bon ?

— A réparer, dans la mesure du possible, la cruauté du destin envers moi... envers vous.

— J'ai beaucoup souffert, Geneviève ; j'ai vécu pour un but austère, sans espérance. Je ne me suis pas plaint. Sachez moi gré de ceci, ma pauvre cousine : j'ai porté pieusement les deuils que vous portiez.

— Merci, fit-elle très-bas.

— Maintenant, j'estime avoir rempli ma tâche d'honnête homme. Il me semble avoir beaucoup de dévouement sans emploi à mettre au service d'une créature éprouvée, respectée, saintement admirée. Voulez-vous accepter ce dévouement, Geneviève ?

La jeune femme releva sa tête mélancolique, où la beauté, fuyant sous le souffle des chagrins, apparaissait encore comme un souvenir attendri.

Mais le docteur frissonna. Il avait vu déjà ce teint diaphane, ces yeux immenses et ce sourire lassé à ceux qui traînent une incurable blessure.

Sans affectation, sans coquetterie, sans trouble, elle plongea ses yeux francs dans le regard de son cousin.

— Cela est digne de vous, dit-elle d'un accent grave, très-ferme. Si je pouvais accepter un dévouement ici-bas, ce serait le vôtre.

— Si vous acceptiez ?... Vous ne voudriez donc pas ?

— La vie m'a été dure. Je ne la recommencerais pas. Je n'appelle pas un repos prématuré ; — mais s'il venait, et vous savez, Placiel, on ne traverse pas certaines douleurs sans y laisser un peu de sa vie — je ne veux pas laisser en arrière de nouvelles douleurs... ni me créer de nouveaux déchirements.

— Ah !... vous sentez donc que vous pourriez vous attacher à moi ?

— Je vous ai toujours été attachée. Gardez cette part d'amitié chaude, sans nuages. Mon cœur, trop brutalement froissé, ne fleurira plus.

— Geneviève ?... écoutez-moi.

— Écoutez-moi plutôt, mon ami. Vous m'avez de tout temps enveloppée d'affection pure et agissante. Donnez m'en une preuve dernière.

— Moi ?

— Ne vous attardez pas à la recherche d'un bonheur que je ne peux donner. La Geneviève d'autrefois, battue des vents, est ensevelie dans une tombe voisine... là, tout près. Celle-ci est son ombre, et cette ombre espère en vous.

— Je vous appartiens. Parlez.

— Je peux disparaître... bientôt peut-être... peut-être un peu plus tard... Très-tard, je ne le crois pas. Je suis épuisée... la lampe vacille... que Dieu dispose !... Mais Jeannine ?... J'entends vous la laisser, mon cousin.

— Vous savez bien que je regarde votre chère enfant comme ma fille.

— Il faut qu'elle le soit tout à fait. Il faut que Julienne soit sa mère, comme il faut que Julienne soit votre femme, pour que je puisse, quand il plaira à Dieu, m'en aller en paix.

Elle se tut, anxieuse.

Placiel la contemplait tristement.

Lorsque cette voix chère eut laissé tomber les mots décisifs qu'il devinait depuis le début de cet entretien : « Il faut que Julienne soit votre femme », son expressive physionomie trahit la suprême lutte du sacrifice prévu qui hésite à s'accomplir et du but nouveau qui s'impose.

— Que me demandez-vous là ? balbutia-t-elle.

— Ce que j'ai toujours souhaité... ce que je vous ai fait souvent entendre.

fauteurs qui menacent de plus en plus la sécurité des Parisiens. »

A la suite de cette note, l'Union ajoute :

« Nous ne pouvons qu'approuver cette initiative, mais ne provoque-t-elle pas de sévères réflexions à propos de l'organisation de la police parisienne ?

» Le budget de la police a subi un mouvement ascendant, et voilà que les particuliers sont obligés de veiller eux-mêmes à la sécurité publique ! Que fait donc M. Carnot ? On ne lui a refusé aucun crédit utile ; son personnel est nombreux ; d'où vient que Paris puisse être assimilé à un « logement insalubre » et dangereux ?

» Le mal est patent ; mais les causes en sont multiples. Le personnel de la police se recrutait naguère parmi d'anciens soldats, et il était scrupuleusement tenu compte des services militaires pour l'admission des candidats. Aujourd'hui, on ne regarde qu'au brevet de républicanisme. Il faut compter avec le conseil municipal, et les nominations s'accordent à la brigade plutôt qu'aux mérites. On voit tout de suite les conséquences désastreuses de ce mode de recrutement.

» Le personnel en fonctions a, d'autre part, toujours peur de se heurter à quelque conflit politique. Les « fraudeurs » dont parle M. Léon Say, dans le *Journal des Economistes*, et après eux la pire race de « véritables malfaiteurs », ont souvent en poche un « certificat d'origine » républicaine, qui expose la police à des rançunes puissantes. Un gardien de la paix, en mettant la main au collet d'un délinquant ou d'un criminel, s'attire fréquemment « une affaire », et il court le risque, en faisant son devoir, d'aboutir à une révocation. Aussi cherche-t-il à ne voir que le moins possible, et, avant de procéder à des arrestations, examine-t-il les ennuis que celles-ci lui attireront.

» En outre, les chefs sont inexpérimentés et font parfois de la politique plutôt que de veiller au bien du service.

» Dans la Déclaration ministérielle, le gouvernement se faisait fort d'assurer le respect de l'ordre. Or, l'ordre est tellement assuré que les citoyens sont obligés d'équiper à leurs frais des compagnies franches destinées à garantir la tranquillité des honnêtes gens.

» La République est décidément un joli régime. »

Ces mêmes considérations peuvent aussi bien s'appliquer à la police de toutes les villes de la province qu'à celle de Paris. Partout les agents de la force publique reculent de faire des arrestations ; ils craignent de froisser des purs et de voir leur position compromise.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — En l'absence de son premier ministre, l'empereur d'Allemagne a lu lui-même aux deux Chambres prussiennes, réunies dans une salle de son palais, le rescrit habituel.

— Vous savez quelle estime... quelle amitié... je professe pour M^{lle} Outier ?

— J'y compte.

— Mais pourtant... laissez-moi vous dire encore...

— Non, mon cousin... vous m'avez comprise. Je mourrai si tranquille !...

— Vous tuez mon dernier rêve.

— J'éveille vos premières joies.

On entendit des voix rieuses. Jeannine arrivait suspendue au bras de Julienne.

Jacques les suivait avec un grand chien dont il faisait l'éducation.

— Julienne, dit vivement Geneviève, je vais te parler comme à une fille majeure, apte à décider de son avenir.

— Comme c'est grave ! répliqua M^{lle} Outier en riant. Mais ce n'est pas aimable. M'appeler « fille majeure » devant le docteur Molins !...

Elle riait et elle tremblait un peu, trouvant une expression singulière au visage de Geneviève, et un regard troublé chez Placiel.

— Il le sait d'autant mieux, qu'il me demande ta main, Julienne, dit M^{me} Carvès.

— Ah ! fit l'excellente fille pâlisante, qui se jeta naïvement au cou de son amie. Ah ! Geneviève !... que tu es bonne !

Le docteur lui prit une main, et Jeannine l'entoura de ses petits bras.

Cette dérogation aux usages du Landtag appelle plus spécialement l'attention sur le tableau politique et financier qui a été tracé devant les représentants du royaume.

C'est avec une certaine amertume que le vieux souverain constate l'imminence du déficit et les résistances qu'il a jusqu'à ce jour rencontrées pour établir, au moyen d'impôts nouveaux, l'équilibre budgétaire.

Comment expliquer ces plaintes, cette annonce d'un nouvel emprunt ? Comment s'est produite cette disproportion considérable entre des ressources et des dépenses, réglées par une administration économe et sage ?

C'est que le budget d'empire est absorbé presque en entier par les dépenses militaires. En nous révélant que les caisses sont vides, l'Allemagne nous rappelle que ses arsenaux sont encombrés et ses casernes pleines. L'avis donné à voix haute est bon à recueillir, et les voisins en doivent tirer profit.

Pour faire face à ses charges croissantes et aux intérêts de l'emprunt projeté, le gouvernement propose d'accroître les impôts indirects ; et, comme pour balancer le mécontentement qu'engendrent inévitablement les requêtes de cette nature, le rescrit annonce la suppression d'une partie de l'impôt direct. Cet impôt en Prusse varie avec des catégories où sont classés les contribuables, chacun selon ses ressources présumées. L'empereur demande que les plus pauvres soient exemptés de toute redevance, que les quatre dernières classes des contribuables soient supprimées. La mesure assurément sera populaire, et les gouvernements, d'ailleurs, puisent à la vraie source quand ils demandent les ressources nécessaires à l'impôt indirect dont l'élasticité se peut indéfiniment reculer, tandis que, aggraver l'impôt direct, foncier ou personnel, c'est presque toujours en diminuer et en tarir les sources.

Mais, sous quelque forme que se produise l'appel aux fonds particuliers pour combler le déficit de la caisse publique, des murmures éclateront qui s'annoncent dès aujourd'hui.

Au point de vue politique et religieux, on remarque la déclaration qui concerne le Saint-Siège.

Elle prend, sans aucun doute, une grave importance, en considération des actes et du langage si différents que tient le gouvernement français. L'Allemagne nous inflige cette honte et cette douleur de la voir professer publiquement des sentiments chrétiens et appeler la pacification religieuse, à l'heure même où les républicains de la France la veulent faire impie en lui imposant l'école sans Dieu et la tombe sans Dieu.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 novembre.
La haute banque et la spéculation pourront-elles demeurer longtemps inactives ? Cela n'est pas possible. Elles vont être contraintes de prendre un parti énergique et de relever les cours ; il est absolument nécessaire d'établir les bilans de fin d'année dans des conditions plus avantageuses que celles qui résulteraient des cours pratiqués actuellement.

— Permetts-moi de contribuer à ta dot... tu sais, j'y ai des droits... hélas !... et à l'établissement de Jacques aussi.

— Ma dot ! dit M^{lle} Outier se dégageant en souriant toujours, je n'avais rien que ton affection... et cela me suffisait. A présent, j'ai le bonheur... me voilà bien riche !

— Et moi, j'ai le travail ; fameuse richesse aussi, allez ! dit le boiteux.

— Ah ! pauvres amis ! reprit Geneviève en enveloppant Julienne et Jacques dans un même regard tendre, Dieu m'est témoin que je souffre de n'avoir pu réparer... Au moins, que cette maison soit la vôtre à tous deux... et toujours.

— Je le veux bien, certes, je le veux bien, déclara Julienne.

— Accepté ! fit Jacques joyeusement.

— Accepté, dit sérieusement le docteur ; pour un peu plus tard, toutefois. Aujourd'hui, je demanderai à M^{lle} Outier, qui veut bien se charger d'un travailleur, d'un rêveur, d'un distrait, d'un maussade compagnon d'existence, tel que moi, de l'emmener d'abord quelque part, au loin, au calme, où les malades lui laisseront quelque répit... où s'effaceront tous les douloureux souvenirs... Voulez-vous, mademoiselle, que j'aie cette action de grâce de plus à vous devoir ?

— Un voyage ?... si je le veux ? c'est un extrême plaisir que vous m'offrez là, docteur !

Le marché aujourd'hui est un peu meilleur au début. Nos fonds publics sont cotés comme suit : 3 0/0, 80 et 79.92 ; amortissable, 80.55, 80.37 et 80.40 ; 5 0/0, 114.10 et 113.92.

Les Sociétés de crédit sont calmes ; il faut espérer que les capitaux du comptant reviendront tranquillement aux valeurs, dont quelques-unes d'entre elles sont dans d'excellentes conditions pour l'avenir.

On cote 5,225 sur la Banque de France. Sur le Crédit Foncier, les cours sont maintenus à un niveau satisfaisant dont les capitalistes doivent profiter, ils en recueilleront grand profit avant peu.

On demande l'action à 1,340.

Les actions de la Foncière de France et d'Algérie, et des Magasins Généraux d'Algérie, conservent une attitude excellente ; les résultats acquis par ces sociétés sont très-sérieux.

Les capitalistes qui cherchent à la fois sécurité, bon revenu et certitude de plus-value à bref délai, ne devront pas négliger de s'attacher aux actions de la Banque Centrale de Crédit et du Crédit Provincial qui sont dans des situations très-prospères.

Le Suez est demandé à 2,530, en avance de 20 fr. Quant aux chemins, ils sont calmes : Lyon, 1,600 ; Midi, 1,175.

Chronique militaire.

Il paraît que l'ancienne tenue ne réalisait pas les vœux de l'armée : car on éprouve le besoin d'ajouter des poches de poitrine, doublées de rouge, à la tunique des cuirassiers, et de diminuer les pans de cette tunique.

Quant aux dragons, on se borne à modifier la coupe des poches, qui seront dissimulées sous de nouvelles tresses ajoutées au dolman actuel.

Il fait bon d'être fournisseur d'équipements militaires, par le temps qui court.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

La Chambre a repoussé par 394 voix contre 93 un amendement de M^r Freppel rétablissant le crédit pour les maîtrises des cathédrales.

Ont voté pour : MM. de Civrac, comte de Maillé, de Soland, de Terves. — M^r Freppel.

Ont voté contre : Les trois députés démocrates.

M. Jules Roche proposait de supprimer tout le crédit pour réparations des cathédrales ; l'amendement a été repoussé par 315 voix contre 172.

Ont voté contre : MM. Benoist, de Civrac, comte de Maillé, de Soland, de Terves. — M^r Freppel.

N'ont pas voté : MM. Bury, Maillé (Alexis).

Saint-Just-sur-Dive. — Jeudi dernier, le sieur Pierre Cormier, meunier à la Motte, a retiré du Thouet le cadavre de la femme Verneau, dont la mort paraissait remonter à 24 heures.

Son mari, garde-pêche, avait quitté son domicile la veille à 4 heures du matin pour

El, candidement, elle était heureuse, croyant lui rendre service déjà en l'arrachant à son travail.

— Soit, dit Geneviève en réunissant leurs mains dans les siennes ; seulement, vous ne vous attendrez pas trop, n'est-ce pas, dans cet heureux voyage ?

Son regard, attaché sur Placiel, commentait eloquemment cette prière.

Julienne, pour toute réponse, l'embrassa.

Le docteur Molins seul comprit le suprême appel de cette âme lassée, qui voulait laisser Jeannine à leurs fidèles mains en sentant venir, avec le repos, la récompense infinie.

CLAIRE DE CHANDREUX.

FIN.

Théâtre de Saumur.

TÊTE DE LINOTTE

ET LA TROUPE DE M. GODFRIN.

On nous annonce, pour mercredi prochain 22 novembre, la représentation, par des artistes parisiens sous la direction de M. Godfrin, de TÊTE DE LINOTTE, le récent succès du Vaudeville.

Il semblait impossible de dépasser l'effet de rire obtenu par les inépuisables qui-proquos du *Procès Yauradieu* et des *Dominos roses*. Cependant les

aller faire son service. Non, le soir à 8 heures et ne voyant pas sa femme, il pensa qu'elle était chez des voisins, et que le mauvais temps l'avait empêchée de se rendre.

Le lendemain matin, il se mit à se rendre de la passerelle qui conduit au moulin de la Motte.

Cette mort est tout accidentelle. Ayant voulu suivre la passerelle à la nuit, son pied aura glissé et, n'ayant pu se faire entendre, elle s'est noyée faute de secours.

La femme Verneau, née Louise Chevallier, originaire de Saint-Hilaire-Saint-Fierant, était âgée de 46 ans.

LE TEMPS. — La situation météorologique se trouve en ce moment parfaitement désinée.

Le centre du fleuve aérien traverse l'Europe, de l'Irlande à la mer Noire. Nous devons nous attendre à du froid et à des bourrasques de vent plus ou moins violentes.

La pluie va-t-elle enfin, pour quelques jours, suspendre ses poudres ?

— On signale de Norvège de magnifiques aurores boréales. C'est pour la septième fois cette année qu'elles coïncident avec la présence d'énormes taches à la surface du soleil. D'après une dépêche reçue l'autre semaine par M. Flammarion de M. Bruguière, de Marseille, il y a en ce moment sur le soleil une tache quadruple, parfaitement visible à l'œil nu, c'est-à-dire beaucoup plus grosse que la terre.

— La comète est toujours visible à l'œil nu le matin de cinq à six heures, lorsque cette saison, si désespérément pluvieuse, nous gratifie d'une rare éclaircie.

L'Observatoire nous annonce le très-prochain arrivée des frimas. Le vent va souffler du nord et la dernière « dépeuplée de nos bois » va tourbillonner dans l'air glacé.

Une dépêche transmise des côtes d'Irlande dit que la dernière bourrasque a passé en mer, à distance, sans aborder. La saison serait close.

Cet oracle est-il bien sûr ?

A quoi se fier maintenant pour les prédictions météorologiques ? Les oignons qui, l'année dernière, s'étaient revêtus d'un nombre inusité de tuniques, en prévision d'un hiver rigoureux, nous ont mystifiés de la belle manière. Les fourmis étaient descendues à des profondeurs qui effrayaient les infatigables observateurs des champs. Les cigognes et les grues avaient quitté nos climats très-prématurément. Et tous ces présages ont menti.

Nous avons donc le droit de montrer désormais quelque scepticisme.

Cependant, nous croyons que nos concitoyens feront bien de garnir leurs bûchers, car la température baisse sensiblement.

ANGERS.

Nous enregistrons avec plaisir les

auteurs de *Tête de Linotte* y sont parvenus. Les auteurs, bien que l'affiche du Vaudeville désigne qu'un seul : Théodore Barrière, parce que l'on sait que la pièce a été remaniée et terminée par M. Godfrin. D'ailleurs, celui-ci voudrait peser sur son œuvre elle-même le tribut par la quantité de mots à la *Comédie* que ce spirituel auteur y a accumulés.

Il y a longtemps que l'on a encaissé de si belles recettes au Vaudeville. C'est qu'il y a longtemps aussi que le public n'a été convié à une pièce plus amusante, plus spirituelle et, en même temps, plus morale que celle-ci. Ce qui fait son grand succès, c'est qu'elle ne le cherche pas dans la basse vulgarité ; tout le monde, sans exception, peut s'amuser à *Tête de Linotte*, sans crainte d'y rougir. Inutile de raconter le sujet de cette charmante pièce, car chacun voudra la voir et il est probable que le succès n'en sera pas moindre dans notre ville qu'à Paris.

M. Godfrin, le directeur de la tournée de *Tête de Linotte*, n'en est plus à son coup d'essai, et la troupe qu'il a su réunir pour nous faire connaître la comédie de Théodore Barrière fait honneur à ses talents d'organisateur.

Le rôle principal, celui de Céleste Champant, la tête de linotte, a été confié à M^{lle} CAMOZ, élève de M. Régner au Conservatoire, qui après avoir passé deux années au théâtre du Parc à Bruxelles et à

veaux succès pour l'Université catholique d'Angers.

M. l'abbé Bricard, prêtre du diocèse, vient d'être reçu, avec des notes très-brillantes, licencié en sciences mathématiques. M. l'abbé Flammarion, élève de la faculté des lettres, a été reçu, le premier, à la licence devant la faculté des lettres de Bordeaux.

On écrit de la Boutouchère (Maine-et-Loire) à l'Univers que l'instituteur laïque de cette commune consent à faire réciter le catéchisme à ses élèves moyennant... finance. Nous voulons dire qu'il se fait payer, et même d'avance, ces répétitions, qui ne sont ni obligatoires, ni gratuites. Voilà, certes, un « laïque » qui n'a pas de parti pris en religion, pourvu que ça rapporte. On ajoute qu'il est vrai que son dévouement n'aura pas à se prodigier : l'école laïque de la Boutouchère compte six élèves !
(Union de l'Ouest.)

Publications de mariage.

Achille-Émile Guillon, coiffeur, de Saumur, et Églantine Sauvan, sans profession, de Bourgueil.
Victor-François Dupré, fabricant de chandelles, et Irma Barreau, couturière, demeurant tous deux à Saumur.

THÉÂTRES.

Le Monde où l'on s'ennuie.

Dans quelques heures, nous allons assister à la première représentation à Saumur de *Lalla-Roukh*. Il ne faut pas qu'une telle bonne fortune nous fasse oublier la brillante soirée donnée il y a quelques jours par M^{me} Devoyod et les artistes qui l'accompagnent. C'était la quatrième fois que l'éminente comédienne paraissait sur notre scène, et la troisième fois en moins de quinze mois qu'elle y jouait *Le Monde où l'on s'ennuie*. Comme aux précédentes représentations de ce bel ouvrage, et malgré le mauvais temps, la salle réunissait un nombreux public désireux d'applaudir la prose élégante d'Edouard Pailleron et ses interprètes.

Le spectacle commençait par *l'Étincelle*, charmante et spirituelle comédie du même auteur, fort bien jouée par un trio d'artistes que nous devions revoir dans la grande pièce.

M. Wagner a été d'un naturel parfait sous l'uniforme du capitaine de chasseurs. M^{me} Sénery, par l'entrain avec lequel elle a détaillé les finesses de son rôle, a montré qu'elle était digne de figurer sur la scène du Gymnase.

Pour jouer convenablement le personnage d'Antoinette — une toute jeune pensionnaire à qui l'on veut communiquer l'étincelle de l'amour — il faut une nature exceptionnelle ; petite ingénue à la mine fûtée, beaucoup de gaieté, de vivacité, allègre, accorte et jolie en même temps. M^{me} Suzanne Devoyod réunit-elle toutes ces conditions ? Nous n'o-

serions l'affirmer ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a de sérieuses qualités, qu'elle a joué d'une façon toute gracieuse et a obtenu du succès. Plus tard, nous l'avons applaudie dans le rôle difficile de Suzanne de Villiers, du même genre que le premier, et dont elle s'est acquittée avec talent. Cette jeune artiste a vraiment l'étoffe d'une comédienne ; et, d'ailleurs, elle est à sa bonne école que nous serions point surpris de la voir marcher sur les traces de sa mère et mériter un jour le nom d'étoile dans l'art de Melpomène et de Thalie.

Le *Monde où l'on s'ennuie*, dont le succès se perpétue à la Comédie-Française, a été revu ici avec beaucoup de plaisir. Voici M^{me} Devoyod, chargée du rôle de la duchesse de Réville, qu'elle joue avec un talent de premier ordre. C'est toujours la grande artiste que tout le monde a déjà applaudie à ses représentations précédentes. Quel naturel ! quelle finesse dans son jeu !

M^{me} Castelli, du Vaudeville, a joué admirablement le rôle de la jeune sous-préfète ; elle sait bien souligner les nuances de raillerie et élève la dissimulation à la hauteur d'un talent.

M^{me} Barnall a parfaitement compris le caractère un peu effacé de l'Anglaise miss Watson, et a prouvé que, pour des artistes de mérite, il n'y a pas de personnage secondaire.

Le rôle du conférencier Bellac avait cette fois pour interprète M. Pierre Luguel, du Gymnase, un artiste consommé dont l'éloge n'est plus à faire. Sa parfaite diction, son entrain, son naturel ont été généralement appréciés.

Enfin, le personnage de Roger de Cérans, créé à la Comédie-Française par M. Delaunay, et celui de Paul Raymond, avaient pour interprètes, le premier M. Régiers et le second M. Hattier, lauréats du Conservatoire. Ces jeunes artistes ont fait preuve de beaucoup de talent, et nous croyons devoir bien augurer de leurs succès futurs. Combien en avons-nous vu à Saumur, depuis une vingtaine d'années, de ces comédiens en herbe, et qui aujourd'hui, sur les grandes scènes parisiennes, sont devenus des artistes *di primo cartello* !

Faits divers.

On se rappelle l'affolement que produisit dans la préfecture de police de Paris et dans le corps des pompiers divers incendies qui, dans ces dernières années, détruisirent en Europe plusieurs théâtres importants.

Les pompiers ne sont pas encore, paraît-il, remis de cette chaude alerte. Vendredi soir, en effet, on donnait *Mignon* à l'Opéra-Comique, lorsqu'au second tableau (celui de l'incendie) du second acte, un pompier, croyant que le feu prenait réellement au théâtre, se précipita, une hache à la main, sur le décor que, dans sa bouillante ardeur, il détruisit du haut en bas.

vol, qui a eu 250 représentations, et à Bruxelles, l'hiver dernier, un opéra-comique, *les Beignets du Roi*, musique de Bernicat. M. Carré est membre du Comité de l'Association des Artistes dramatiques depuis 1880.

Les rôles de M. et M^{me} Grimoine ont été distribués à deux artistes bien connus, M. Galabert et M^{me} Elmire Paurelle.

GALABERT a créé au Vaudeville des rôles importants dans *les Faux Bonshommes*, *Triplet*, etc., et, en dernier lieu, au théâtre Cluny, dans *le 115 de la rue Pigalle* et *les Bousigneux*. Il a fait partie de la tournée de *l'Ami Fritz* et le public de province retrouvera en lui une ancienne et bonne connaissance.

M^{me} ELMIRE PAURELLE débuta au Palais-Royal où elle créa un nombre incalculable de rôles, dans *les Jocrisses de l'amour*, *la Vie parisienne*, etc. Elle suivit Brasseur en province et joua à côté de lui, dans *la Botte à Bibi*, un rôle dans lequel elle obtint un succès dont on se souvient encore.

M. HOWRY, qui joua le rôle de Portugais Don Stefano, a appartenu longtemps comme premier comique au théâtre du Caire, puis aux Bouffes-Parisiens, où il joua *la Bonne aux camélias*, *le Louave est en bas*, c'est lui aussi qui créa à Paris *l'Article 7* et *Monsieur*. Il s'est fait connaître en province en jouant, en tournée, le rôle de Coque- lin dans *les Fourchambault*.

On télégraphie de Pesth, au Standard du 17 :

« Une scène terrible s'est passée hier au soir (16) au théâtre de Gros-Becs-Kerek, en Hongrie. Pendant la représentation, une lampe à pétrole qui servait à éclairer les couloirs tomba, et les flammes pénétrèrent dans la salle en occasionnant une grande fumée. On entendit aussitôt des cris terribles : « Au feu ! au feu ! » et la foule se précipita dans un désordre épouvantable vers toutes les issues.

De nombreux spectateurs ont été plus ou moins grièvement blessés. Le feu a été rapidement éteint ; une partie du théâtre est cependant détruite. »

ADJUDICATION.

Service des substances militaires

Sous-Intendance militaire de Saumur.

Comme suite à l'avis au public en date du 13 novembre 1882, qui a été affiché dans les places de garnison, les personnes qui ont l'intention de soumissionner sont prévenues que l'adjudication pour la fourniture du pain de troupe à faire dans le département de Maine-et-Loire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1883, aura lieu à la Mairie de Saumur, le 6 décembre 1882, à une heure de l'après-midi.

Les déclarations faisant connaître l'intention de soumissionner doivent parvenir au Sous-Intendant, à Saumur, avant le 25 novembre courant.

Saumur, le 19 novembre 1882.

Le Sous-Intendant militaire,
DAUVERGNE.

Vieilles faïences d'Italie et de Delft, à vendre chez M. LIVERANI, 15, rue Saint-Jean, Saumur.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : — Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — Expédition Wiener, par Taddée. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — En Orient, par T. — Courrier du palais, par M^{me} Guérin. — Ouragan en pleine mer, par S.-M. — *Claude Stocq* (suite), par M^{me} Charles Reybaud. — *Sous la Terreur*, par Ch. Frank. — Variétés : Cham, par Gérôme. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : M. Charles Wiener, vice-consul de France, et explorateur français. — L'exploration de M. Wiener. — Affaires d'Égypte : le fils d'Arabi-Pacha en conférence avec les défenseurs de son père. Fête vénitienne sur le Nil, en l'honneur du retour du khédivé. — Ouragan en pleine mer. — *Sous la Terreur*. — Revue comique du mois, par Draner (douze gravures). — Un coup de vent. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SÉRIN

LUNDI 20 novembre 1882,

LALLA-ROUKH

Opéra-comique en 2 actes, paroles de MM. Michel Carré et Hippolyte Lucas, musique de Félicien DAVID.

1^{er} acte : La Vallée de Cachemire.

2^e acte : Le Palais d'été du roi de Samarcande.

Noureddin..... MM. Gustave Pellin.
Baskir..... Charles Isaac.
Kaboul..... Godivier.
Bakbara..... Monard.
Lalla-Roukh..... M^{me} Marie Redouté.
Mirza..... Danglade.
Dignitaires, seigneurs, musiciens, eunuques, esclaves, gardes.

Au 1^{er} acte : DANSES. — Diverissement réglé par M. ROUGIER.

LES ALMÉES, dansé par M^{lle} Laura Reuters, Elisa Reuters, Hélène Reuters.

LES BAYADÈRES, dansé par M^{lle} Maria Strocchio, Marie Beau, Annette Fournier, Anna et Adrienne Bercé.

Le spectacle commencera par :

APRÈS LE BAL

Comédie en 1 acte, de MM. Siraudin, Delacour et Cholot.

Codebec, M. Lamy ; — Henriette, M^{me} Genin.

Barcaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

COMPAGNIE PARISIENNE (3^e année). —

A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

Mercredi 22 novembre 1882,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR

Les ARTISTES du VAUDEVILLE

M. ALBERT CARRÉ, M^{me} L. CARON, de l'Odéon (engagée spécialement), M. GALABERT, M. HOWEY, du Palais-Royal (engagé spécialement), M^{me} PAURELLE, M. MEILLET, M^{me} M. ACHARD, M^{me} L. LAVILLE, M^{me} ENGLEBERT, M^{me} ALBRET.

Le grand succès du Vaudeville

TÊTE DE LINOTTE

Comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Théodore Barrière et E. Gondinet.

Au 2^e acte, DÉCOR NEUF conforme à celui du Vaudeville.

Distribution :

Champanet..... MM. A. Carré.
Grimoine..... Galabert.
Ruy Gomar..... Howey.
Carpique..... Meillet.
Le concierge..... Rivière.
Le cocher..... Mentel.
Céleste..... M^{me} L. Caron.
Elmire..... Paurelle.
Olympia..... Achard.
Cécile..... L. Laville.
Le Trotin..... Englebert.
Justine..... Albret.

On commencera par :

La Cravate blanche, comédie en 1 acte, de M. E. Gondinet.

Octave, M. Meillet ; — Florentin, M. Galabert ; — Agathe, M^{me} M. Achard.

A 9 heures, *Tête de Linotte*.

Un précieux agent thérapeutique. — Comme le faisait remarquer un de nos savants professeurs de la Faculté de médecine de Paris, il y a quelques mois, dans une de ses cliniques de la Charité, à laquelle j'assistais, les préparations ferrugineuses liquides sont celles qui l'estomac supporte le mieux.

Le FER BRAVAYS (fer liquide en gouttes concentrées) réunit donc, pour le médecin comme pour le malade, toutes les qualités au point de vue de son administration, puisqu'il ne communique aucune odeur ni saveur au liquide dans lequel on le prend (eau, vin, etc.), à la dose de 15 à 20 gouttes avant chaque repas.

Quant à son efficacité, elle est incontestable, les nombreux témoignages des plus grands médecins, contenus dans la brochure *Sur l'Anémie et son traitement* (envoyée gratis sur demande adressée, rue Tailbout, 81, Paris), en font foi.

Au bout de quelque temps de traitement, les résultats obtenus sur la santé générale sont vraiment surprenants, et chacun peut, à bon marché, en faire l'agréable et peu coûteuse expérience.

« Qui n'est pas tant soit peu anémique ?... »

(Extrait de *l'Événement*.)

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 30 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^o Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

Les événements de Corée, où la famille royale vient d'être massacrée par les révolutionnaires, donnent le plus vif intérêt de curiosité et d'instruction à l'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE CORÉE, avec Carte et Planches, par CH. DALLER, de la Société des Missions étrangères. Cet ouvrage, qui forme deux gros volumes in-8° de 600 pages chacun, est précédé d'une longue étude sur l'Histoire, les Institutions, la Langue, les Mœurs et les Coutumes coréennes. D'après les Revues anglaises, c'est l'ouvrage le plus complet, le plus exact, le plus animé, qui ait été écrit sur ce pays inconnu. (Deux beaux volumes in-8°. Prix : 12 francs.)

Il faut lire encore, à propos des événements de MADAGASCAR, le nouveau volume de M. CHARLES BERT : LA REINE DES ILES AFRICAINES, Histoire, Mœurs, Religion, Flore et Produits naturels, tout prend vie et éclat sous sa plume abondante et colorée. La lutte des Howas et des Sacalves, ceux-là partisans des Anglais, ceux-ci les vieux amis de la France, prête à son récit des scènes et des tableaux qu'on lit avec passion. (Un beau volume illustré de nombreux bois. Prix : 5 francs.)

Ces beaux livres si actuels sont édités par la SOCIÉTÉ DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE. — VICTOR PALMÉ, directeur, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

LES ALMANACHS POUR 1883.

L'Almanach est le livre de tous ; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire ; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des historiettes ; l'homme de loisir pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrépanée.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger ; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme fuyante et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des franc-maçons ; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires ; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstemberg.

L'ATELIER. — LE LABOUREUR. — LE SOLDAT. — LE MARIN, 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

LE COIN DU FEU, 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine 4 fr. 60 c. par la poste.

F AVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.
AU LIEU
DE
8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LA GAZETTE D'ANJOU, journal artistique, littéraire, illustré (un an), a repris sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale.

Cette année, la Gazette d'Anjou publie les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, 25 centimes ; avec photographie, 35 centimes.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPART DE SAUMUR	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.
8 35 —	11 h. 47 —
10 15 —	12 h. 32 —
1 02 soir.	4 54 soir.
5 35 —	7 47 —
7 50 —	10 32 —

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. — matin.	9 h. 59 matin.
6 15 soir.	3 50 soir.	4 28 soir.
12 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	90 25	90	Nord	1906 25	1905	Obligations		
4 %	109 75	109 35	Orléans	1252 50	1251 25	Dép. de la Seine, emprunt 1857	385	299 75
4 1/2 %	114 10	113 90	Ouest	788 75	788 75	Bons de liquid. Ville de Paris.	316	517
5 %	114 10	113 90	Compagnie parisienne du Gaz.	1533 75	1532 50	Obligations communales 1879.	432	434 75
Obligations du Trésor.	505	504 50	Canal de Suez.	2525	2510	Obligat. foncières 1879 3 %.	432	430
Obligations du Trésor nouvelles.	510	509	C. g'n. Transatlantique.	425	420	Est	372	370 50
Bons de liq. départementaux.	524	523				Midi	369	368 50
Banque de France.	5240	5250				Nord	371 75	373
Comptoir d'escompte.	1000	1000	OBLIGATIONS.			Orléans	372	371 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1335	1330	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	504 50	Ouest	371	369
Crédit de France.	105	108	1865, 4 %	516	516	Paris-Lyon-Méditerranée.	371	370
Crédit mobilier.	420	410	1869, 3 %	401	399	Paris-Bourbonnais.	366	365
Est.	727 50	725	1871, 3 %	394	393	Canal de Suez.	552	551 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	1580	1582 50	1875, 4 %	510	510			
Midi.	1177 50	1172 50	1876, 4 %	512	511			

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin.	express-voies.
6 —	45 —	matin (s'arrête à la Possession).
8 —	56 —	matin, omnibus-touristes.
1 —	25 —	soir.
3 —	32 —	express.
7 —	15 —	omnibus-touristes (s'arrête à Angers).
10 —	36 —	soir.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	36 minutes du matin.	direct-touristes.
6 —	21 —	omnibus.
9 —	27 —	express.
12 —	48 —	soir, omnibus-touristes.
4 —	44 —	soir.
10 —	34 —	express-voies.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

596 MÈTRES DE TERRAIN A BATIR

A l'angle de la rue de Bordeaux et de la rue du Champ-de-Foire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
En l'étude de M^e BRAC, notaire,
Le dimanche 26 novembre,
à 2 heures.

Mise à prix : 7,000 fr.

La première enchère adjugera.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

Par adjudication
Le dimanche 26 novembre
1882 à 11 heures midi.
En l'étude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27.

MAISON DE CAMPAGNE

Au Petit-Puy, commune de Saumur.
Comprenant 8 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc, Jardins superposés.
Contenance totale : 5 ares.
Vue magnifique sur la Vallée.
Mise à prix : 4,000 fr.

Une seule enchère adjugera.
Cette maison dépend de la succession de M^e Trubert.
S'adresser, pour visiter, dans la maison même. (596)

A VENDRE

OU A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine

GRANDE MAISON

Avec JARDIN
COURS, REMISE ET ECURIE.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M^e PAPILLON, rue du Presbytère. (563)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.

UNE BELLE MAISON

Située à Brézé.
Actuellement occupée par M. Lecompte, notaire.

Cour, servitudes et jardin bien affrui.
S'adresser à M. GAUTIER, propriétaire à Brézé. (650)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Un JARDIN bien affrui

Avec MAISON D'HABITATION.
Le tout d'une contenance de 1 hectare 40 ares environ,
situé à la Croix-Verte.

Puits, bassin et manège, belle écurie et servitudes.
S'adresser à MM. GALLÉ et FERRAND-CHATEIGNER, propriétaires à Saumur. (631)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON BOURGEOISE

Avec caves, servitudes et jardin bien affrui.
Ancienne route de Tours, à 10 minutes de la gare d'Orléans.

S'adresser à M. DUPONT, 32, rue Dacier. (565)

A VENDRE

UN BON CHEVAL

Âgé de six ans, très-doux, parfaitement dressé, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

DE SUITE,

LA FERME DE L'ÉTANG

Commune de Gennez.
S'adresser à M. Louis BLANCHARD, à Louerre. (618)

A VENDRE

UN TRÈS-BON CAMION

Se transformant en break.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

S'adresser au bureau du journal.

On demande un apprenti décorateur.

S'adresser à M. Gustave VIGNEAU, 39, rue du Portail-Louis. (640)

M^e GAUTIER, notaire à Saumur,

demande de suite un petit clerc.

A LOUER

UN MÉNAGE demande un place : le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire, la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant.
S'adresser au bureau du journal.

ON DESIRE trouver un homme

pour cultiver à moitié un vaste jardin.
S'adresser au bureau du journal.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

AVIS

M. SARGET-GIRAULT

Propriétaire des MAGASINS de la PAIX
Situés rue d'Orléans, à Saumur.

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises et à des prix qui DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DÉVASTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'appartements, tarifs au mètre.

Demandez le Tarif.

En vente chez tous les libraires :

LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE

DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL BATOUS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.